

le TAMBOURINAIRE

Journal de la municipalité de Verneuil sur Vienne

#Octobre 2025



*Inauguration
du Pumptrack*

... Inauguration du Pumptrack

... Centre LA CHÊNAIE

... Enfance Jeunesse





Pascal ROBERT
Maire de Verneuil sur Vienne

Chères Verneuillaises, Chers Verneuillais, Chers amis,

Je vous espère en pleine forme malgré le spectacle politique qui nous est tristement offert. Décidément, nos responsables nationaux semblent avoir **perdu le sens commun**; chaque jour nous enfonce un peu plus dans **une crise dont il est bien difficile de prévoir toutes les conséquences**.

Je pense pour ma part que lorsqu'il ne se dessine pas de majorité claire, il faut chercher un terrain d'entente. Toute relation humaine nécessite des concessions **et je crois essentiel pour notre pays de travailler à ce qui nous rassemble plutôt qu'à ce qui nous divise. C'est le sens même de ce que nous essayons de faire, mes amis et moi, depuis que nous sommes élus sur notre commune.**

Je souhaite d'ailleurs **démarrer cet édito en vous remerciant pour tous les moments que nous avons partagés cet été** au travers des marchés festifs, des repas de village ou de quartier, des animations, multiples et variées, qui ont éclairé notre commune ces derniers mois. **Ces moments d'échanges sont des moments privilégiés pour moi**, des moments de bonheur, qui fortifient le sens de mon engagement à vos côtés.

Pas de trêve estivale en ce qui concerne **l'action municipale. Le travail s'est poursuivi tout l'été**. Comme annoncé, toutes les fenêtres et volets roulants de notre école élémentaire ont été changés. Ces travaux permettront d'isoler le bâtiment de façon optimale et **d'améliorer encore les conditions de travail de nos enfants et de l'équipe pédagogique**. Ils permettront également **des économies d'énergie appréciables pour le budget de notre collectivité**.

Nous avons aussi inauguré **le Pumptrack**. Ce projet, porté sur plusieurs années par deux conseils municipaux des jeunes, est **une belle réussite**. Il suffit de voir le nombre de jeunes et moins jeunes qui profitent de cet équipement depuis son ouverture. Mais c'est un projet qui illustre bien la politique municipale. Bien sûr, **c'est un équipement qui fortifie l'attractivité de notre commune**. Mais **c'est aussi un projet formateur qui fédère**: pensé et réalisé par **deux conseils de jeunes qui ont construit de nombreuses compétences**, qui ont découvert toutes les difficultés qu'il faut affronter pour réussir un projet au travers de ses différentes étapes: conception, financement, réalisation, partenariats. Partenariats car ils ont dû travailler avec notre formidable club cycliste verneuillais, avec les directions d'école, avec les potentiels financeurs, et avec les élus adultes bien sûr.

Un grand merci à tous ceux qui ont œuvré à cette réussite! Particulièrement à mes adjointes Stéphanie Chavaroc et Céline Touny.

Nous poursuivons aussi le combat pour récupérer les sommes qui nous sont dues par l'état. C'est désormais environ **900 000 € que l'État doit restituer à notre commune** sur la base de la décision du Tribunal Administratif du mois d'octobre, qui précise que les intérêts moratoires courent depuis cette date. Cette décision, purgée de tout recours, montre que la dotation Bourg Centre nous a été enlevée depuis plusieurs années à la suite d'une erreur manifeste d'appréciation.

Inutile de préciser que nous irons chercher tout ce qui est dû à Verneuil!

Nous continuons de travailler aussi sur le **projet de vestiaires pour notre club de rugby**. Nous étudions toutes les variantes possibles depuis, qu'en dépit des soutiens annoncés, l'État n'a pas accompagné la commune pour cet investissement.

Sans participation de l'État, l'investissement est trop lourd pour notre commune, nous l'avons toujours dit. Nous solliciterons l'État de nouveau cette année sur un projet, avec variantes, pour tenter de provoquer son indispensable accompagnement financier.

Mais, mes chers amis, **le sujet le plus important pour le futur du « Bien vivre à Verneuil » reste la vitesse et le sens du développement de la commune**.

“
Le sujet le plus important pour le futur du « Bien vivre à Verneuil » reste la vitesse et le sens du développement de la commune.

”

Depuis la loi 3DS, la capacité d'extension des communes en ce qui concerne l'utilisation des fonciers est discutée par les Établissements Publics Locaux, pour nous Limoges Métropole, et les communes, via les Programmes Locaux d'Urbanisme sous le contrôle des services de l'État.

Aux contraintes communautaires s'ajoutent les contraintes nationales mises en œuvre par le législateur notamment pour l'habitat social.

Je rappelle ici que **nous comptons 3 % de logements sociaux sur la totalité du parc de logements de notre commune, alors que les communes de notre strate doivent en comptabiliser 20 %**.

On nous fixe des objectifs par le biais de plans triennaux (le contrat de mixité sociale) dont le dernier (2023-2025) nous assignait **100 logements sociaux** à mettre en œuvre.

Nous avons répondu à la demande en nous adjoignant des partenaires comme Limoges Métropole ou l'Établissement Public Foncier qui peut, sous certaines conditions, porter les investissements fonciers des communes.

Mais on se rend compte au terme de la période que l'objectif est difficile, voire impossible à atteindre.

Pourquoi?

Mobiliser les fonciers est **long, compliqué et coûteux**.

Ensuite, il faut veiller au **respect de l'environnement**, c'est normal, et nous rencontrons des difficultés pour l'assainissement.

J'ai expliqué plusieurs fois que **Verneuil avait besoin d'une nouvelle station d'épuration**. Nous avons trouvé une **solution sur le site de la station historique, mais elle ne sera pas efficiente avant fin 2030 au mieux**.

Il faut travailler et proposer **des projets qui s'inscrivent naturellement avec l'habitat déjà existant**.

La conception des projets prend du temps pour les bailleurs sociaux surtout si on **exige la mixité sociale**, qui constitue l'objectif permanent de la commune, et une **qualité cohérente de l'habitat**.

Enfin, nous vous le devons, **il faut du temps pour expliquer et présenter ces projets** afin de favoriser leur insertion dans le tissu urbain existant.

On se rend compte aussi que **les aménagements urbains indispensables à ces projets (parkings, voirie...) sont tellement coûteux qu'aucun intervenant ne peut les porter.**

Le PLH 2026-2032 propose pour tout le territoire communal la création de 220 logements dont 200 logements sociaux.

Les premiers travaux du Conseil Municipal réfutent cette proposition qui ne permettrait pas l'intégration souhaitée par les élus.

Les années passées montrent que cet objectif est impossible à tenir. Nous pensons surtout qu'injecter 200 logements sur 6 ans, qui viendront s'ajouter aux 100 qui seront issus du précédent plan triennal, romprait l'harmonie de notre commune.

300 logements représentent environ 450 voitures et 900 habitants supplémentaires pour notre commune.

Autant de contraintes nouvelles pour nos équipements publics, pour notre voirie et la construction du collectif qui fait la force de notre commune.

Nous pensons que cet objectif est déraisonnable et nous allons nous battre pour faire entendre raison.

Nous avons besoin de logements sociaux, bien intégrés à l'habitat existant, qui permettent à nos jeunes de trouver un premier logement sur leur commune, à nos anciens de profiter de logements de plain-pied et de se rapprocher des services offerts par le centre-ville, à d'autres de profiter de notre si jolie cité.

Mais il faut du temps pour réussir de tels programmes. On ne peut faire vite et bien !

Lorsque le législateur pour nous imposer des seuils de logements sociaux voit 5000 habitants, en fait il ne voit ni la diversité géographique de notre commune, faite d'un bourg et de hameaux, ni sa structure sociologique.

Verneuil, c'est environ **2000 habitants dans la zone agglomérée du bourg**, là où doivent s'installer les nouveaux logements, se répartissant **sur environ 750 logements**. Si l'on y ajoute les 300 logements prévus par les plans 2023-25 et 2026-32, **on dépassera ce seuil de 20 % exigé par la loi et on déséquilibrera la structure urbaine de notre commune.**

Et cet effort devrait être porté sur seulement 10 ans !

Ces objectifs sont irréalistes, irréalisables et dangereux.

Irréalisables : problèmes de mobilisation de fonciers, problèmes d'assainissement, de voirie, de parking.

Il est **inconcevable** de rattraper le retard en terme d'habitat social **sur une période aussi courte.**

Il faut rappeler ici que **le retard de la commune n'est pas lié à un choix politique** de ses élus, mais à sa forte progression démographique qui a obligé à mobiliser tous les moyens pour l'accueil des nouveaux arrivants !

C'est dangereux car quelle commune pourrait « encaisser » une évolution du nombre total des logements, aussi rapide, sans dommages pour sa structure sociologique et la qualité de vie de ses habitants ?

J'évoque régulièrement **le bien vivre à Verneuil** pour lequel nous sommes pleinement engagés et dont nous sommes si fiers. **Une évolution aussi rapide ne nous permettrait pas les temps d'échanges, de rencontres, de partages et de découvertes qui sont nécessaires à l'harmonie des sociétés.**

Soyez assurés mes chers amis que **nous allons « jeter toutes nos forces » dans les mois qui viennent pour faire prévaloir notre point de vue auprès des autorités.** Je ne doute pas que l'intelligence trouve raison et **que les objectifs qui nous seront assignés prennent en compte l'argumentaire ci-dessus et viennent s'inscrire au service de la qualité de vie que nous chérissons tant...**

“

Nous portons, au contraire, l'ambition de servir l'humain et les relations qui nous sont indispensables.

C'est difficile parfois de résister ; mais c'est le sens de notre engagement.

”

Tant que je suis sur le développement de notre commune, je profite de l'installation d'un nouveau commerce, à qui je souhaite toute la réussite qu'il mérite, pour **répondre aux nombreuses interrogations qui m'ont été posées lors de la mise en œuvre de cette nouvelle zone d'activité.**

La commune, lors de l'ouverture de ces zones, n'a connaissance que de la création de cellules commerciales, sans information sur la nature des activités qui s'y dérouleront. Ce n'est que lors du dépôt des autorisations correspondantes aux aménagements que nous sommes informés de la destination des locaux.

Comme vous le voyez mes amis, vos élus sont pleinement mobilisés pour vous servir et servir notre commune. La période est vraiment difficile. Nous sommes dans un monde qui va très vite, souvent trop vite, l'humain est souvent sacrifié sur l'autel de bien d'autres logiques...

Nous portons, au contraire, l'ambition de servir l'humain et les relations qui nous sont indispensables. C'est difficile parfois de résister ; mais c'est le sens de notre engagement.

N'hésitez pas à nous, à me solliciter, si vous souhaitez éclaircir tel ou tel point, partager votre point de vue, ou nous apporter la contradiction. Le débat, les échanges, ne nous dérangent jamais ; ils sont indispensables pour se comprendre et vivre en harmonie.

N'hésitez pas non plus si vous avez besoin de nous pour quoi que ce soit. Je l'écris depuis que je suis élu, et je crois le démontrer au quotidien, nous sommes entièrement et en permanence à votre service.

Avec ma fidèle amitié et mon sincère dévouement.

Pascal ROBERT
Maire

Chers amis,
Dans un monde qui va très vite, trop vite, on a peine à comprendre le chemin que nous propose nos gouvernants, nous opposons du collectif et du collectif. Notre commune n'échappe pas à la folie du monde et doit trouver son chemin dans ce monde complexe. Les années qui viennent seront déterminantes pour Verneuil. Vous pouvez compter sur nous pour défendre le « bien vivre à Verneuil ».

Avec ma fidèle amitié
Pascal

Restez au plus près de l'actualité Verneuillaise avec l'Application gratuite IntraMuros !



Pour être **TOUJOURS**
en **CONTACT**
avec **Nous !**

Téléchargez l'application gratuite
pour smartphone et tablette
et recevez l'information communale
en temps réel



La médiathèque partout, tout le temps!
La nouvelle application Biblio

Comment l'installer sur
mon smartphone ou votre tablette ?

Télécharger l'application à partir de l'adresse
<https://verneuil-sur-vienne.bibli.fr/applimobile>.

Accéder au menu de votre navigateur puis
appuyez sur « Ajouter à l'écran d'accueil » ou
« Installer l'application ».

Pour se connecter: enregistrer votre identifiant
et mot de passe (les mêmes que sur le por-
tail en ligne), accessibles aux usagers inscrits
uniquement.

Flashez-moi!
Flashez-moi!



Biblio, votre appli
biblio



Avec biblio, l'appli Biblio de PMB
mobile, vous aurez désormais votre
médiathèque à portée de main.
Grâce à cette application, vous pouvez
consulter notre catalogue et accéder à
votre compte personnel depuis votre
téléphone ou votre tablette. Vous pour-
rez aussi effectuer des réservations,
prolonger vos documents et proposer des
suggestions d'achat.

Les petits + qui font la différence:

- une gestion multi-comptes pour gérer plus facilement les prêts et réservations de toute la famille,
- une police et caractères adaptables pour les personnes déficientes visuelles ou ayant des troubles dys,
- une carte dématérialisée et la recherche par scan de code-barres pour vérifier la disponibilité d'un ouvrage ou nous envoyer une suggestion d'achat.



Sommaire

2



- Edito du maire
- Application IntraMuros
- Application biblio
- Sommaire

6



Informations Municipales

- Travaux des services techniques municipaux
- Projets structurants
- Inauguration du Pumptrack
- Ressources humaines
- Vie sociale
- Infos utiles
- Tourisme et attractivité du territoire
- Animations communales
- Enfance jeunesse

21



Informations Culturelles

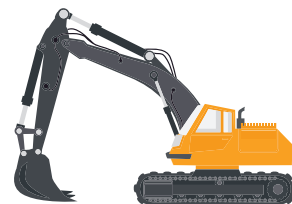
- Animations
- Agenda culturel
- Coup de cœur des lecteurs
- Agenda

26



De Verneuilais à Verneuilais

- Les élections municipales mode d'emploi
- Olivia ONESTI
- Côme WISNIEWSKI
- Téléthon
- Les verneuilais exposent
- Incivilités et nuisances



✂ TRAVAUX DES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

BÂTIMENTS - ESPACES VERTS - VOIRIE

Bâtiments



Démontage abri bus pour mise en sécurité



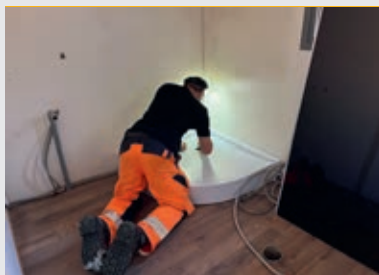
Démontage abri bus pour mise en sécurité



Préparation marché festif



Pose d'un rack à vélos ALSH

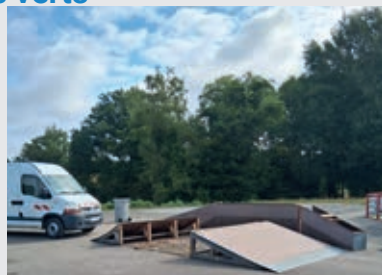


Remplacement bac à douche
Gîtes du Vieux Poirier



Changement chauffe-eau

Espaces verts



Démontage skatepark



Démontage skatepark



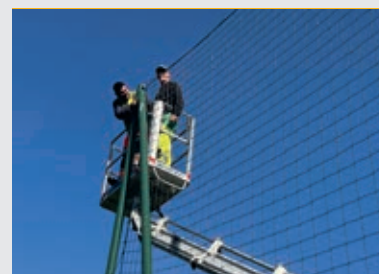
Nettoyage parterre église



Nettoyage de la cour de l'école maternelle



Remise en place du filet de protection
stade de football

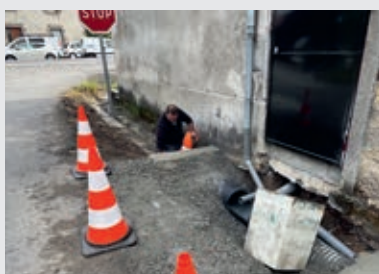


Remise en place du filet de protection
stade de football

Voirie



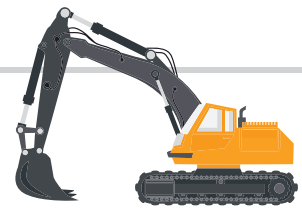
Réfection busage La Bouteille



Réfection assainissement La Bouteille



Réfection route Chemin des Granges



PROJETS STRUCTURANTS

TRAVAUX D'EFFACEMENT DES RÉSEAUX - AMÉNAGEMENTS ROUTIERS

Opérations réalisées par SEHV (Syndicat Energies Haute-Vienne)

→ Fin des travaux d'effacement des réseaux électrique et téléphonique : route du Dolmen et rue de Limoges

Opérations réalisées par la Communauté Urbaine

- Réfection chaussée rue du Haut-Félix
- Pose de ralentisseurs :
rue de Limoges et route des Vignes nouvelle étude
- Création d'une voie verte route de la Côte



Effacement des réseaux électrique et téléphonique rue de Limoges



 Lucien DUROUSSEAUD

GESTION DIFFÉRENCIÉE

Végétalisation des allées du cimetière

Dans le cadre de sa démarche éco-responsable en matière d'aménagement et d'entretien des espaces verts et naturels, et suite à l'abandon des produits phytosanitaires, la commune de Verneuil sur Vienne met en œuvre une nouvelle approche au sein de son cimetière. Les agents du service Espaces verts travaillent activement à adapter l'entretien de ce lieu dans le respect du principe « zéro pesticide ». Cette gestion, qualifiée de douce et harmonieuse, vise à concilier respect de l'environnement et maintien de la qualité du site.

Ainsi, les allées du cimetière sont progressivement végétalisées, permettant une tonte régulière et raisonnée.

Lucien DUROUSSEAUD



LA FIBRE ARRIVE BIENTÔT À BALANDIE !

Excellente nouvelle pour les habitants de Balandie : la fibre optique est en route !

Les travaux de déploiement débuteront au cours du mois d'octobre, préparant ainsi l'arrivée tant attendue du très haut débit dans le secteur. Si le calendrier est respecté, les premiers foyers pourront être raccordés d'ici la fin de l'année.

Une avancée majeure pour le confort numérique au quotidien : télétravail facilité, télévision en haute définition, navigation ultra-rapide...

Bien que le déploiement de la fibre ne relève pas de la compétence de votre commune, vos élus restent pleinement mobilisés et soutiennent vos revendications du mieux qu'ils le peuvent auprès de la société Orange, en charge du déploiement.

Encore un peu de patience : la fibre n'a jamais été aussi proche de vos foyers !

Alexandre GARNIER



PROJETS STRUCTURANTS

INAUGURATION DU PUMPTRACK

Inauguration du Pumptrack: un nouvel espace pour la jeunesse verneuillaise

Le samedi 20 septembre 2025, Verneuil sur Vienne a officiellement ouvert son **Pumptrack**, en présence du Maire **Pascal Robert**, entouré d'**Isabelle Briquet**, Sénatrice de la Haute-Vienne, de **Sylvie Achard** Vice-Présidente du Conseil Départemental, de plusieurs élus municipaux dont **Céline Touny** et **Stéphanie Chavaroc**, adjointes en charge du **Conseil Municipal des Jeunes** ainsi que des anciens et actuels membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Ce nouvel équipement trouve son origine dans une initiative du CMJ 2021-2023, poursuivie et concrétisée par les jeunes de la mandature actuelle. Leur engagement a permis de donner vie à un projet attendu: un lieu sécurisé pour pratiquer BMX, trottinette, roller et skate. Située au City Parc, à proximité du terrain multisports et du centre-bourg, cette installation complète l'offre sportive et de loisirs à destination des jeunes.

Lors de son discours, Pascal Robert a souligné l'importance de ce type de projet, rappelant la détermination de la municipalité à le financer malgré des aides extérieures limitées. « *Le Pumptrack rassemble toutes les générations et permet aussi aux associations, comme l'Amicale Cycliste de Verneuil, d'en bénéficier* », a-t-il insisté. La réalisation a été confiée à l'entreprise PG Concept, dirigée par l'ancien champion Patrick Guimez. Le Pumptrack se compose de deux circuits: un tracé bleu de 89 mètres et un tracé rouge plus technique de 121 mètres. À noter également l'installation d'une station de réparations.

Malgré la pluie, la journée d'inauguration a été animée par des essais du public et quelques démonstrations des riders professionnels.

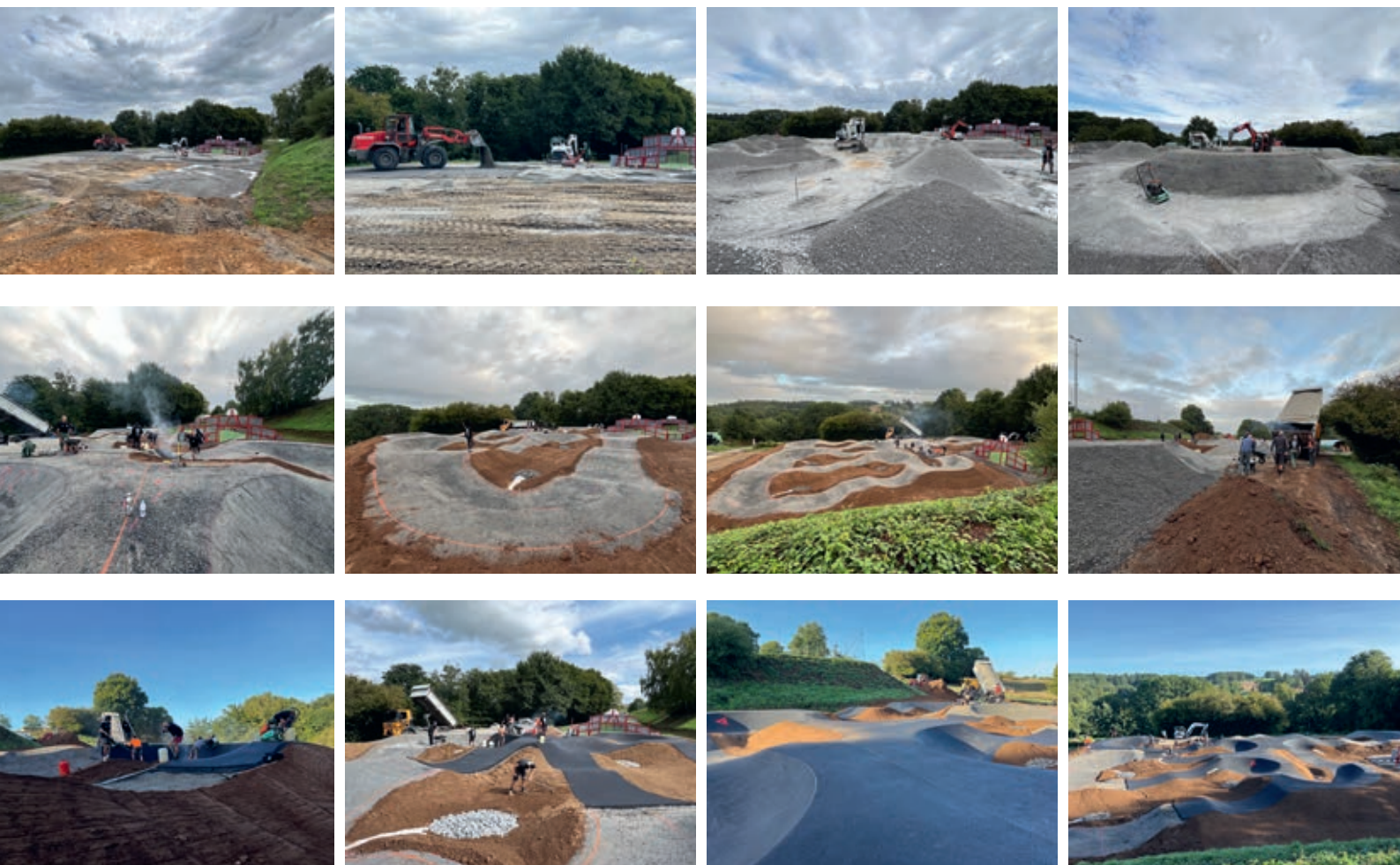
Avec cette réalisation, Verneuil sur Vienne réaffirme son engagement en faveur d'équipements modernes, sécurisés et dynamiques pour la jeunesse.

Damien SAUVERON
Stéphanie CHAVAROC
Céline TOUNY



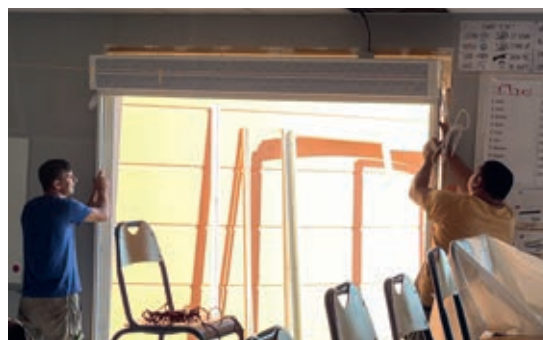
PROJETS STRUCTURANTS

CONSTRUCTION DU PUMPTRACK



PROJETS STRUCTURANTS

CHANGEMENT DES MENUISERIES ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE THOMAS PESQUET

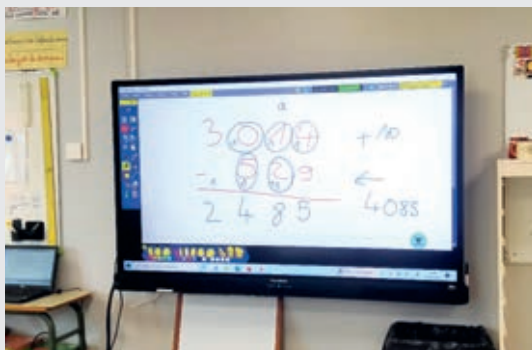


Pendant la période estivale, 36 menuiseries (coulissants, portes ou châssis fixes) ont été remplacées à l'école élémentaire. Douze ouvrants sont équipés de brise-soleil orientables commandés électriquement, offrant un meilleur confort d'utilisation et une régulation thermique, notamment en été, grâce à une maîtrise optimale de la lumière naturelle et des rayons du soleil. Vingt et un autres ouvrants sont équipés de volets roulants. Le montant des travaux s'élève à 130 726,62 € TTC.

Le projet de rénovation de l'école élémentaire se poursuivra par le remplacement des vitrages de la verrière, prévu durant les prochaines vacances scolaires, pour un montant de 8726,40 € TTC.

MISE EN PLACE DE 3 NOUVEAUX TABLEAUX NUMÉRIQUES

3 tableaux numériques ont été remplacés à l'école élémentaire: les deux premiers, au mois de mai 2025 dans les classes de Madame Lajoumard et Madame Sellas, le troisième a été installé au mois d'août dans la classe de Monsieur Casimir pour un montant total de 4485 € TTC. L'objectif de la municipalité est d'offrir aux équipes pédagogiques et à nos enfants les meilleures conditions de travail possibles.



REMPLACEMENT DE LA VAISSELLE AU RESTAURANT SCOLAIRE

Enfin, la commune a entendu la préoccupation de certains parents.

Nous utilisons des assiettes en co-polyester qui sont garanties sans Bisphénol A ni B. (cette matière est utilisée notamment pour les biberons). Ce type de matériel est recommandé en collectivité car il présente l'avantage de la légèreté: appréciée par les enfants car cela facilite le transport de leurs plateaux; appréciée par les agents des collectivités qui manipulent le matériel toute la journée, toute leur carrière.

Cependant, la réglementation sur le plastique et ses dérivés évolue sans cesse. Alors, la municipalité a décidé d'appliquer le principe de précaution.

Le choix des nouvelles assiettes sera fait en concertation avec le responsable de cuisine, afin de garantir praticité et confort d'utilisation pour les enfants comme pour le personnel communal.

Damien SAUVERON

Les informations municipales

RESSOURCES HUMAINES

MÉDAILLES DU TRAVAIL



Mercredi 27 août 2025, **Pascal Robert** et **Anne-Marie Coignoux** ont remis les médailles d'honneur Régionale, Départementale et communale du travail à 3 agents de la commune:

La médaille **OR**, à **Hervé Montaletang**, technicien territorial principal Responsable des services techniques pour ses 35 années au service de la collectivité.

La médaille **ARGENT**, à **Carine Nevado**, adjoint administratif principal en charge de l'urbanisme. Et à **Laurent Goursaud**, adjoint technique principal, service Espaces verts, pour leurs 20 années au service de la collectivité.

Nous leur adressons toutes nos félicitations et toute notre gratitude pour la qualité de leur travail, leur disponibilité et leur engagement au service des verneuillaises et verneuillais.

Anne-Marie COIGNOUX



BILAN EMPLOIS SAISONNIERS

Une action municipale en faveur des jeunes

Soutien aux jeunes verneuillais en recherche d'un job d'été.

En 2025, 19 jeunes verneuillais et verneuillaises âgés de 18 ans (au 30 juin 2025) à 21 ans ont pu bénéficier d'un job d'été pour une période de trois semaines.

Ils ont été accueillis dans les différents services de la collectivité: voirie, bâtiment, médiathèque, accueil de loisirs, restaurant scolaire et gîtes.

Ce dispositif en faveur des jeunes leur permet de:

- Inscrire une première ligne sur son CV
- Recevoir une première fiche de paie
- Connaître le monde du travail.

Si vous êtes étudiant(e) et résidez sur la commune de Verneuil, âgé(e) de 18 ans (au 30 juin 2026) à 21 ans et souhaitez postuler pour l'été 2026, il suffit d'adresser votre lettre de motivation et votre curriculum vitae par courrier

Mairie de Vienne
Place de l'Église
87430 Verneuil sur Vienne
Ou par mail : mairie@verneuilsurvienn.fr
avant le 28 février 2026.

Anne-Marie COIGNOUX

VIE SOCIALE

LE REPAS DES ÂÎNÉS

Retenez cette date samedi 10 janvier 2026!

Les seniors verneuillaises et verneuillais âgés(es) de 70 ans au 31 décembre 2025 sont très chaleureusement conviés à se retrouver le **samedi 10 janvier 2026 à 12 heures** autour du repas animé par l'orchestre « **Les Compères** », salle de Pennevayre.

Nous vous espérons nombreux pour ce moment de convivialité, d'échange et de partage.

Un courrier vous a été adressé récemment. Pour ceux qui ne peuvent ou ne souhaitent pas participer au repas, nous proposerons, comme

l'année dernière soit **un chèque-cadeau** pour se rendre dans un restaurant (choix entre 10 restaurants qui ont signé une convention), ou **un colis** avec des produits sélectionnés pour vous et offert par la municipalité.

Votre réponse et votre choix sont attendus pour le 15 novembre 2025.

Cette année les chèques cadeaux et les colis seront distribués avant Noël.

Les élus sont très attachés à ce moment de rencontre festif et convivial mais aussi aux marques d'attention en faveur des seniors de la commune. Cependant, nous restons attentifs et vigilants quant à la survenue d'événements impondérables qui nous obligeraient malheureusement à annuler le repas. Dans ce cas, nous proposerons à chacun le chèque-cadeau.

Anne-Marie COIGNOUX



Repas des aînés 2025

VIE SOCIALE

NOUVEAUX ARRIVANTS

Une soirée riche en échanges et en convivialité...

Le vendredi 13 juin 2025, Le Maire et les élus ont organisé une soirée d'accueil pour les nouveaux arrivants sur la commune de Verneuil.

Tous les nouveaux habitants (propriétaires ou locataires) résidant sur la commune depuis le 1^{er} juillet 2022 ont été conviés.

Environ quarante nouveaux verneuillais et verneuillaises ont répondu à cette invitation et ont été accueillis par le Maire **Pascal Robert et les membres du Conseil Municipal.**

Après présentation de l'équipe municipale et la projection d'un film expliquant la situation et la configuration géographique de la commune, son patrimoine, son tissu économique, son tissu associatif, les différentes structures, le fonctionnement des services, tous se sont retrouvés autour du verre de l'amitié. Ces rencontres et ces moments partagés entre administrés et élus favorisent le lien social auquel nous sommes très attachés.

Anne-Marie COIGNOUX



VIE SOCIALE

ZOOM SUR LE CENTRE LA CHÊNAIE

En 1965, le Directeur Général de la Sécurité Sociale autorisait la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de la Haute-Vienne à créer une maison de repos. Cette structure, implantée dans un environnement propice au repos et à la convalescence, accueillait des patients nécessitant un suivi après une hospitalisation.

En 1996, le Préfet de Région autorisait le changement de discipline: les 81 lits de repos ont été transformés en lits de convalescence et de réadaptation, et obtenaient l'agrément « **Soins de Suite et de Réadaptation** ».

1997 marque une nouvelle étape dans le développement de l'établissement, avec l'autorisation par le Conseil Général de la Haute-Vienne de créer **une unité d'hébergement temporaire** pour personnes âgées valides de 5 places. Cette capacité a été portée à 10 places en 1999, puis à 13 places en 2000.

Jusqu'en 1999, le Centre La Chênaie est géré par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, et depuis cette date **par l'UGECAM ALPC** (Union pour la Gestion des Établissements des Caisses d'Assurance Maladie Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes).

Depuis 2001, l'établissement dispose d'une autorisation de **81 lits** de soins de suite, aujourd'hui appelés **Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR)**.

En 2004, l'UGECAM souhaite créer **un EHPAD** (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes), pour répondre aux besoins croissants de la population vieillissante. Ainsi, un nouveau bâtiment sera construit, destiné à accueillir l'activité SMR.

En 2007, vont débuter les travaux de restructuration de l'EHPAD, qui ouvrira ses portes en 2010.

En mars 2022, l'établissement a encore élargi son offre de soins avec l'ouverture d'un **Hôpital de Jour (HDJ)**. Ce service propose un programme ambulatoire de soins et d'activités physiques adaptées, assurant une prise en charge globale, des patients atteints de cancer, dans le cadre d'un accompagnement en éducation physique adaptée.

Aujourd'hui, le Centre La Chênaie regroupe :

- Un SMR de 81 lits, dont 9 lits dédiés aux soins palliatifs
- Un HDJ de 8 places

Un EHPAD composé de :

- 60 places d'hébergement permanent;
- 15 places d'hébergement temporaire;
- 1 place d'hébergement temporaire en sortie d'hospitalisation.

L'ensemble des activités est regroupé dans un seul bâtiment avec **une direction commune pour le secteur SMR et l'EHPAD**.

Dans le cadre de son engagement social et territorial, l'EHPAD joue également **un rôle de Pôle de Ressources de Proximité (PRP)**, en proposant :

- Des activités pour les seniors du territoire (hors résidents), afin de lutter contre la perte d'autonomie;
- Des actions pour les aidants: conseils, écoute, partage d'expériences;
- Des initiatives autour de la prévention et de la sensibilisation aux enjeux du vieillissement;
- Un projet d'animation ouvert sur l'extérieur, avec l'organisation régulière d'événements intergénérationnels.

Le SMR du Centre La Chênaie dans le cadre de l'hospitalisation complète poursuit son évolution avec la mise en place d'une prise en charge spécialisée en oncologie et en hospitalisation de jour avec le développement de soins polyvalents et de soins plus spécialisés.

Chaque jour, le Centre La Chênaie accueille des patients et des résidents, en leur offrant une prise en charge humaine, adaptée et de qualité.

La municipalité est partenaire de l'établissement, ce qui se concrétise par l'accès à différentes activités grâce aux rencontres intergénérationnelles avec les écoles et la médiathèque, l'organisation d'activités culturelles, ainsi qu'à toute aide logistique apportée aux différents projets portés par l'établissement.

Aymeric BUISSON
Directeur du Centre La CHÊNAIE
Anne-Marie COIGNOUX



Les informations municipales

VIE SOCIALE

CENTRE LA CHÊNAIE: PÔLE DE RESSOURCES DE PROXIMITÉ

Accompagner les seniors et les aidants

PROGRAMME Seniors

JEUDI 25 SEPTEMBRE

13h20 - 14h00

Renforcement
Musculaire Global

14h30 - 16h00

• Animation
conviviale
Les anniversaires

JEUDI 09 OCTOBRE

13h20 - 14h00

Renforcement
Musculaire Global

14h30 - 16h00

• Intervention de
l'association Chiens
Guides d'Aveugles

JEUDI 23 OCTOBRE

13h20 - 14h00

Renforcement
Musculaire Global

14h30 - 16h00

•  Dépistage visuel
Jeux cognitifs 

JEUDI 06 NOVEMBRE

13h20 - 14h00

Renforcement
Musculaire Global

14h30 - 16h00

• Rencontre
intergénérationnelle
autour d'Hiboux
Grand Ducs 

JEUDI 20 NOVEMBRE

13h20 - 14h00

Renforcement
Musculaire Global

14h30 - 16h00

• "Prenons soin de
nos dents" 

JEUDI 11 DÉCEMBRE

13h20 - 14h00

Renforcement
Musculaire Global

14h30 - 16h00

• La santé dans
l'assiette 
Soupe enrichie

JEUDI 08 JANVIER

13h20 - 14h00

Renforcement
Musculaire Global

14h30 - 16h00

• Atelier Relevé de
Chutes 

JEUDI 22 JANVIER

13h20 - 14h00

Renforcement
Musculaire Global

14h30 - 16h00

• ToverTafel
Stimulation
cognitive 



EHPAD LA CHENAIE



Le Centre la Chênaie a mis en place depuis 2024 un programme gratuit destiné aux seniors et aidants du Département de la Haute-Vienne. Ce programme est ouvert aux verneuilais et verneuillais seniors et aidants.

Cette nouvelle session aura lieu :

du jeudi 25 septembre au 22 janvier 2026.

Les objectifs de ce dispositif : lutter contre la perte d'autonomie et l'isolement et favoriser le bien-être des participants.

Deux parcours sont proposés :

→ **Un parcours senior :** stimuler les capacités physiques et cognitives des personnes âgées

→ **Un parcours aidants :** pour ceux et celles qui accompagnent au quotidien une personne âgée.

Les dates à retenir :

 1e séance jeudi 25 septembre 2025

 2e séance jeudi 9 octobre 2025

 3e séance jeudi 23 octobre 2025

 4e séance jeudi 6 novembre 2025

 5e séance jeudi 20 novembre 2025

 6e séance jeudi 11 décembre 2025

 7e séance jeudi 8 janvier 2026

 8e séance jeudi 22 janvier 2026

Vous êtes intéressé(e) par ce programme, contactez le centre la Chênaie 05 87 50 45 09 pour plus d'information et recevoir le formulaire d'admission.

Ce dispositif permet d'apporter aux seniors et aidants un accompagnement complet et adapté mais aussi favoriser le lien social, indispensable au bien-être de tous.

Anne-Marie COIGNOUX

INFOS UTILES

ATELIERS DES AIDANTS

Pour les proches aidants de personnes en situation de handicap HAUTE-VIENNE (87)



Vous êtes proche aidant d'une personne en situation de handicap,

Vous vous posez des questions (sur vos droits, comment éviter l'épuisement, sur le handicap de votre proche...),

Nos ateliers vous sont destinés.

Ateliers des aidants

"Soutien aux proches aidants
de personnes en situation de handicap"



4 ateliers de sensibilisations de 2h
sur 4 mois
1 vendredi par mois
à Limoges, au 14 rue Cruveilhier
sur inscription, participation gratuite



groupe 1

vendredi 12 septembre, 10h
vendredi 10 octobre, 10h
vendredi 14 novembre, 10h
vendredi 05 décembre, 10h

groupe 2

vendredi 19 septembre, 10h
vendredi 17 octobre, 10h
vendredi 21 octobre, 10h
vendredi 12 décembre, 10h

groupe 3

vendredi 03 octobre, 10h
vendredi 07 novembre, 10h
vendredi 28 novembre, 10h
vendredi 19 décembre, 10h

Les thèmes (au choix du groupe):

- accès aux droits :
droits de l'aidant et droits de l'aidé, le dossier MDPH et l'aide sociale, les mesures de protection, la gestion du patrimoine, les démarches avec le numérique
- handicap et dépendance :
le vieillissement, les solutions près de chez vous, les troubles du comportement, préserver l'autonomie
- mon rôle d'aidant :
prendre soin de moi, prévenir l'épuisement, préserver l'intimité de chacun



Informations et inscriptions :
Lise Reberac (CRR Trisomie 21)
06.37.47.75.30 ;
l.reberac@t21aquitaine.fr

projet porté par



financé par



TOURISME ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

VACANCES EN LIMOUSIN

Les Gîtes du Vieux POIRIER

Nos Gîtes du Vieux Poirier, labellisés « Gîtes de France » depuis maintenant un peu plus de deux ans ont accueilli cette année de nombreuses familles désireuses de passer quelques jours de vacances en Limousin. Après un mois de juillet plutôt calme au niveau des réservations, nous avons constaté un engouement plus important pour le mois d'août, phénomène constaté également au niveau national par de nombreux opérateurs du tourisme. Autre constat, de nombreuses réservations ont été effectuées à la dernière minute, comportement de nos vacanciers certainement lié au suivi des prévisions météorologiques.

À la suite des différents avis exprimés par nos vacanciers, les atouts majeurs retenus pour notre village de gîtes sont : la localisation « un écrin de verdure », le calme et la tranquillité, le coût des locations « un rapport qualité/prix très intéressant » et surtout la piscine, très appréciée pendant les périodes de canicule que nous avons eues courant août. De manière très unanime, les occupants recommanderaient sans réserve nos gîtes à leur famille ou à des amis.

Pour vos besoins personnels, famille ou amis, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie pour vos réservations.

➔ 05 55 484 103

➔ gitesduvieuxpoirier@verneuilsurviennne.fr



Les Gîtes du Vieux Poirier

Balade en forêt

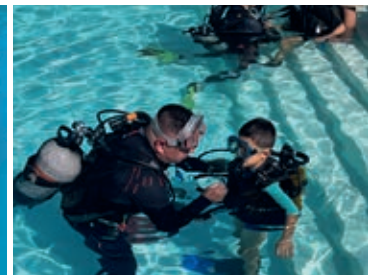
L'automne nous réserve souvent de beaux jours permettant de profiter pleinement de notre environnement champêtre. Au cours de l'été, l'association Sakado a remis à jour le balisage de nos deux sentiers de randonnées : les deux ruisseaux et le Vignoble. Depuis la réparation par nos services techniques du passage au-dessus du ruisseau Tranchepie, les deux sentiers sont maintenant parfaitement opérationnels. Vous pouvez vous procurer les parcours détaillés à l'accueil de la mairie ou les télécharger soit sur le site internet de la mairie soit sur l'application Intramuros de la commune.

Trois autres sentiers de randonnée sont à découvrir dans la forêt des Vaseix ainsi que le sentier d'interprétation de Mayéras, sentier que vous pouvez parcourir avec un bâton conteur disponible à l'accueil de la mairie.

Francis PONTEGNIE

Découverte d'une nouvelle discipline

Bénéficiant de la piscine des gîtes du Vieux Poirier, la section plongée de l'ASPTT, en partenariat avec la municipalité, a renouvelé son opération « Baptêmes de plongée » lors de la journée des associations. Une vingtaine de personnes ont bénéficié de cette expérience leur permettant de découvrir une activité demandant une gestion rigoureuse de la respiration ainsi qu'une bonne maîtrise du stress inhérent aux conditions spécifiques de cette discipline. Un diplôme « Baptême de plongée sous-marine » a été remis à chaque participant pour conclure cette première expérience.



Piscine des Gîtes du Vieux Poirier



Sentier d'interprétation de Mayéras

🎵 ANIMATIONS COMMUNALES

LES MARCHÉS FESTIFS, UNE RÉFÉRENCE VERNEUILLAISE

Comme chaque année, les quatre marchés festifs de mai, juin, juillet et août, animés par les Compères et Momo, ont rencontré un franc succès. Celui du mois de juin a particulièrement marqué les esprits, rassemblant de nombreux Verneuillais sur le site de Pennevayre.

La convivialité était au rendez-vous : jeunes et moins jeunes, renforce le bien vivre à Verneuil.

Seul petit bémol : la météo n'a pas permis l'installation des structures gonflables, privant ainsi nos plus jeunes de ce plaisir.

Le succès de ces marchés festifs semble d'ailleurs avoir rayonné au au-delà des frontières verneuillaises.

Jean-Marie DESMOULINS



Marchés festifs de mai, juin, juillet et août 2025



Les informations municipales

ANIMATIONS COMMUNALES

LES OLYMPIADES

Cette année, à la demande générale, les Olympiades se sont déroulées au stade Gilbert Pétiinaud, dans une ambiance conviviale mais toujours avec un bel esprit de compétition. Chaque défi a été encadré et jugé par nos conseillers municipaux. Entre deux épreuves, les participants ont pu se restaurer grâce aux commerçants de la commune.

Le trophée a été remis par Monsieur le Maire, **Pascal Robert**, à l'équipe victorieuse Verneuil Oxygène, qui aura la responsabilité de le remettre en jeu lors de la prochaine édition. Un grand merci à Danse Plaisir 87 pour la sonorisation de l'événement, ainsi qu'à tous les participants pour leur enthousiasme et leur énergie!

Jean-Marie DESMOULINS



Pascal Robert et l'équipe victorieuse Verneuil Oxygène

FEU D'ARTIFICE



En cette fin août, la météo annonçait déjà un temps maussade et, malheureusement, la pluie s'est invitée à la fête. Malgré cela, le public est venu nombreux et, à 22h15, le ciel verneuillais s'est embrasé de mille feux multicolores. Petits et grands sont repartis émerveillés, non sans applaudir chaleureusement nos artificiers. Un grand merci également à nos deux bénévoles qui se sont très investis.

Jean-Marie DESMOULINS

FORUM DES ASSOCIATIONS

Comme chaque année, le forum des associations s'est tenu à la salle de Pennevayre, où de nombreuses associations étaient présentes pour informer le public sur leurs activités sportives et culturelles, de 13h30 à 18 h.

Le beau temps a favorisé une forte affluence, permettant aux habitants de venir nombreux.

La nouveauté de cette édition: la participation du tout nouveau Comité des Fêtes, récemment créé, venu échanger avec les habitants et présenter ses futures activités au sein de la commune.

Cette année encore, le club de ASPTT et la municipalité ont proposé des baptêmes de plongée gratuits au Gîte du Vieux Poirier, de 10 h à 17 h.

Jean-Marie DESMOULINS



Les informations municipales

ANIMATIONS COMMUNALES

NOUVEAU À VERNEUIL : CRÉATION D'UN NOUVEAU COMITÉ DES FÊTES...



Depuis le 15 septembre 2025, un nouveau comité des Fêtes a été créé grâce au dynamisme et à l'enthousiasme de **David MAZEAU** et **Kevin LAMBERTY** très impliqués dans la vie associative.

Ils souhaitent, avec le concours d'un groupe de verneuillais et verneuillaises bénévoles, proposer plusieurs rendez-vous festifs : bals populaires, soirées musicales, marchés de producteurs, marchés festifs, feu d'artifice et autres animations en partenariat avec les associations présentes sur notre territoire.

Tous ces moments de convivialité et de rencontres rassemblent toutes les générations et renforcent le lien social.

Le Comité des Fêtes reste ouvert à toutes celles et ceux qui souhaitent apporter leurs idées, leur temps ou leur talent. Les verneuillaises et verneuillais intéressés peuvent se rapprocher des membres du bureau ou contacter la mairie pour rejoindre l'aventure.



Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour la première grande manifestation organisée par le comité :

une soirée Espagnole le samedi 8 novembre à partir de 19 h 30 à la salle des fêtes de Pennevalre avec la présence d'un groupe de musiciens, suivie d'un repas à thème et d'une soirée dansante avec une ambiance assurée par tous ses bénévoles !

N'hésitez pas à réserver votre repas auprès de :
David MAZEAU 06 72 95 28 03 (répondeur)
Kévin LAMBERTY 06 19 90 00 29 (répondeur)

ENFANCE JEUNESSE

DÉCOUVERTE DU MÉTIER D'ASSISTANT (E) MATERNEL (LE)

Pour la première fois, l'Espace Régional d'Informations de Proximité de Limoges (ERIP), porté par la Mission Locale Limoges Métropole, les Relais Petite Enfance de Verneuil sur Vienne, Isle et Limoges, ainsi que le Département de la Haute-Vienne ont organisé une rencontre dédiée à la découverte du métier d'assistant maternel, le jeudi 9 octobre dernier, dans les locaux de l'ERIP Limoges.

Ouverte à tous, gratuite et accessible à tout public, cette action inédite a permis de faire connaître cette profession essentielle à l'accueil et au développement des jeunes enfants, d'apporter des informations sur les conditions d'exercice, la formation, ainsi que les perspectives d'emploi.

Les animatrices des Relais Petite Enfance, dont **Stéphanie Courivaud** pour Verneuil, ainsi que des puéricultrices du Département étaient présentes pour témoigner de leur expérience, partager leur quotidien et répondre aux questions.

En espérant que cette action innovante suscite de nouvelles vocations, ce sont 8 personnes qui étaient présentes lors de cet événement.



*Stéphanie CHAVAROC
Céline TOUNY*

Les informations municipales

👤 ENFANCE JEUNESSE

DISTRIBUTION DES CHÈQUIERS D'UNE VALEUR DE 50 €



Les 287 élèves de l'école élémentaire Thomas Pesquet ont reçu chacun un chèque de 50 €, remis dans leur classe par **Pascal Robert**, maire de Verneuil sur Vienne, accompagné des adjointes à l'enfance-jeunesse, **Stéphanie Chavaroc** et **Céline Touny**. Le maire a rappelé aux enfants les différentes utilisations possibles du chèque : achat de livres, places de cinéma ou de théâtre, participation à des activités sportives... ou encore, comme l'a raconté avec fierté une élève, une sortie à l'opéra en famille. Ce dispositif, reconduit chaque rentrée par la collectivité, est toujours attendu avec enthousiasme. Les élèves, ravis, ont chaleureusement remercié Monsieur le Maire.

Stéphanie CHAVAROC
Céline TOUNY



DISTRIBUTION DES DICTIONNAIRES AUX ÉLÈVES DE CM2

À Verneuil sur Vienne, le Conseil Municipal a choisi d'offrir à chaque élève de CM2 un dictionnaire, en version papier et numérique, pour marquer leur passage au collège.

Lundi 30 juin, le maire **Pascal Robert**, accompagné de **Céline Touny** et de **Stéphanie Chavaroc**, adjointes en charge de l'enfance, de la jeunesse et des affaires scolaires, a remis 64 dictionnaires aux trois classes de CM2 de l'école Thomas Pesquet, en présence de leurs enseignants **Nathalie Robert**, **Quentin Coste** et **Patrice Casimir**.

À cette occasion, Pascal Robert a rappelé que ce dictionnaire constituait un cadeau symbolique d'au-revoir avant leur entrée en classe de 6^{ème}. Il a félicité les enfants pour leur parcours, remercié l'équipe pédagogique ainsi que le directeur, **Laurent Dumasdelage**.

Stéphanie CHAVAROC
Céline TOUNY



Les informations municipales culturelles

ANIMATIONS

UNE RENTRÉE BIEN ANIMÉE

Cette nouvelle rentrée scolaire a été l'occasion pour la médiathèque de présenter des animations inédites et de participer à la 2ème édition de « Biblis en folie ».

Le mercredi 17 septembre après-midi, la médiathèque a proposé un temps d'animation autour d'un univers très apprécié des enfants, celui des **petits monstres des émotions**.

Différents espaces et activités étaient mis à disposition comme **une cabane de lecture** pour profiter d'histoires au calme, **des ateliers créatifs pour exprimer à la fois ses émotions et son imagination**, des jeux de société pour jouer ensemble **ainsi que des bacs sensoriels**, vrais espaces de découverte pour les petites mains curieuses.

L'animation a réuni une trentaine d'enfants accompagnés de leurs parents.



Cabane de lecture

Tous ont circulé d'un atelier à l'autre avec enthousiasme, profitant d'un après-midi riche en découvertes, en convivialité et en partage.

Le samedi 27 septembre, **l'atelier « communiquer autrement »** - dont le but est **d'apprendre à se comprendre sans parler** - a été proposé pour la première fois. Cet atelier, à la fois **interactif et ludique**, a permis aux participants de découvrir des formes originales de communication.

Cette action a également été l'occasion de présenter des ouvrages de notre **fonds documentaire sur la Langue des signes française (LSF) ou les pictogrammes ainsi que la ressource numérique « Tout apprendre »** qui propose un parcours de formation autour de la LSF et à laquelle tout le monde peut avoir accès.



Bacs sensoriels



Ateliers créatifs



Communiquer autrement



Communiquer autrement

Biblis en folie

Le Ministère de la Culture ayant reconduit « **Biblis en folie** », les journées nationales dédiées aux bibliothèques et aux médiathèques, pour une 2ème édition les 3, 4 et 5 octobre, la médiathèque a offert à ses usagers une journée riche de trois temps forts le **samedi 4 octobre**.

Le matin, les fidèles du **Café lecture** se sont retrouvés pour **échanger sur les nouveautés de la rentrée littéraire et leurs coups de cœur**. L'après-midi, la médiathèque a organisé, à l'occasion de la journée mondiale de la malvoyance, **un atelier de sensibilisation à la déficience visuelle** autour de **la valise Handi'kit** créée par l'association Mes mains en Or. Les participants ont eu l'occasion d'**explorer différents documents spécialement conçus pour les personnes aveugles ou malvoyantes et ont pu également s'initier à l'apprentissage et à l'écriture du braille**. Ces ressources avaient également été exploitées au cours d'ateliers avec les classes de CP et CE.

La journée s'est terminée avec **les contes improvisés du théâtre de la Balise de Limoges**.

Devant petits et grands, un maître de cérémonie et 3 comédiens ont interprété une histoire spéciale, une histoire issue de leur ouvrage préféré « **Le livre des histoires perdues** ». Ce livre est un peu particulier car il est vide. Toutes les pages sont blanches. Il n'y a aucun mot ni aucune illustration et c'est avec l'aide du public et des "trouve-mots" que des histoires ont été inventées pour que cet ouvrage vive de nouveau. Avec la Balise, chaque spectateur peut participer et devenir un peu acteur !



Les contes improvisés du théâtre de la Balise de Limoges

ANIMATIONS

LA MÉDIATHÈQUE CÉLÈBRE LES ANIMAUX AVEC « PARTIR EN LIVRE »

Dans le cadre de l'opération nationale « **Partir en Livre** », la médiathèque a eu le plaisir cet été de proposer **un programme riche et joyeux** autour du thème « **les animaux et nous** », source d'inspiration inépuisable pour les jeunes lecteurs et créateurs en herbe.

La médiathèque a ainsi organisé une série d'ateliers ludiques et créatifs dont ont pu bénéficier les enfants et leurs familles :

Les enfants ont donné vie à leur dessin au cours d'**un atelier de coloriage**, pas comme les autres. Grâce à l'application Blink book, leurs dessins se sont animés... Ils ont pu ainsi découvrir l'univers fascinant des profondeurs marines.



Atelier de coloriage

Des ateliers créatifs inspirés et fournis par les ressources du site officiel de « **Partir en Livre** », proposant des activités manuelles autour des animaux comme la fabrication de cartes pop-up en forme de poussin ou encore l'écriture de son prénom en hiéroglyphes.



Atelier « Partir en livre »

Une heure du conte tout en douceur et en humour autour du **thème de la mare**, où petits et grands ont pu plonger dans l'univers vivant des grenouilles et de leurs charmants voisins.

Cette nouvelle édition de « **Partir en Livre** » a également été l'occasion de mettre en valeur le fonds littérature jeunesse au travers de quelques contes, albums et documentaires et de faire découvrir différents supports tels que les contes en sac, le kamishibai ou les boîtes à histoires.



Heure du conte

En complément de cette programmation, d'autres animations sont venues enrichir l'été à la médiathèque :

Un escape game inspiré de la bande dessinée *Le Grimoire d'Elfie*, qui a plongé les participants dans une aventure pleine de mystères et d'énigmes à résoudre en équipe.



Escape game

Un atelier scientifique animé par Récréasciences, sur le thème de l'eau, pour éveiller la curiosité des plus jeunes à travers une animation entre le jeu de l'oie et le quiz. Ainsi les participants ont pu s'intéresser au circuit de l'eau potable et s'interroger sur leur consommation.



Atelier scientifique



Atelier scientifique

Des ateliers de découverte de jeux de société, pour jouer, réfléchir et partager de bons moments en famille ou entre amis avec nos nouvelles acquisitions.

L'ensemble de ces actions se sont déroulées aux gîtes du Vieux poirier, une façon pour le service d'aller à la rencontre du public et de **proposer une médiathèque « hors les murs » à ses usagers en période estivale.**

Zoom sur le désherbage

Certains d'entre vous nous demandent parfois ce que nous faisons les jeudis des vacances lorsque la médiathèque est fermée au public. Réponse : une multitude de tâches bibliothéconomiques nous occupent ! Et un gros chantier nous a mobilisés en particulier cet été : le désherbage.

Qu'est-ce que c'est ?

Le désherbage en bibliothèque est une métaphore de jardinage qui fait référence à l'action d'éliminer des documents des collections. Cela peut englober le retrait de livres, de CD, de DVD, de revues et d'autres supports. Cette pratique est couramment réalisée en médiathèque. Elle est même considérée comme indispensable.

Pourquoi ?

Nous désherbons pour mettre à jour les collections, résoudre les problèmes d'encombrement des rayonnages et moderniser le fonds documentaire. Ainsi, nous avons retiré, avec l'aide des trois étudiantes qui ont travaillé à la médiathèque en juillet et en août, environ 2300 documents de notre fonds afin de faire la place aux nouveaux ouvrages.

Comment ?

Les livres sont désherbés selon plusieurs critères. Le premier, le plus évident, est visuel : l'état d'usure des ouvrages qui ont été beaucoup prêtés ou abîmés. Rentrent également en compte l'année d'édition, l'obsolescence du contenu, la date du dernier emprunt et l'adéquation avec le reste des collections. Ce travail pointilleux est aussi l'occasion d'examiner et de trier les collections ! Une fois la sélection faite et les documents retirés des rayonnages, il est nécessaire de les désherber informatiquement puis de rayer le code-barre, d'apposer un tampon avec la mention « sorti d'inventaire » et de les mettre en cartons pour le stockage.

Et après ? Comment donner une deuxième vie aux livres ?

Désherber ne veut pas forcément dire détruire mais redistribuer. S'il est vrai que certains ouvrages, en trop mauvais état, seront recyclés, d'autres seront mis en réserve et la grande majorité d'entre eux sera donnée. À ce titre, **la municipalité est à la recherche d'une association qui serait intéressée pour récupérer ces livres et qui pourrait, si elle le souhaite, organiser une braderie. Toutes les idées sont les bienvenues !**

À noter que les DVD ne peuvent être ni donnés ni vendus en raison des droits qui leur sont attachés et que, les fruits du désherbage étant des biens publics, le don aux particuliers n'est pas autorisé.

Amélie RAZE-BEYNET

♥ COUPS DE CŒUR DES LECTEURS

Champs de bataille: L'histoire enfouie du remembrement de Inès Léraud, Inès et Pierre Van Hove chez Delcourt.

Après la seconde guerre mondiale, l'État français décide de procéder à des opérations de remembrement dans les campagnes. Le pays doit atteindre l'autosuffisance alimentaire et moderniser son agriculture. Une lutte sans merci s'engage alors entre les paysans défendant leurs terres et la bureaucratie gouvernementale à travers le pays. Le paysage français en a été à tout jamais modifié. Adieu bocage, arbres, haies et petite paysannerie sacrifiés à tout jamais...

L'histoire du remembrement a été peu évoquée. Qui se souvient encore de ce qui se cache sous le mot remembrement et de sa signification réelle ?

De la Bretagne aux Ardennes, en passant par le Limousin, Inès Léraud, documentariste, est allée, durant quatre ans, à la rencontre de ceux qui se souviennent encore de ce combat. Une enquête très documentée, s'appuyant également sur des archives, nous en révèle l'histoire. Ce récit nous interpelle et nous fait nous interroger. Pourquoi une telle politique, et tant de sacrifices sur l'autel du progrès et de la mécanisation de l'agriculture, aux mépris des habitants et du vivant ?

Une **bande dessinée documentaire passionnante** par les auteurs des Algues vertes, autre récit instructif, adapté au cinéma.



Paulette T.



La Passe-Miroir de Christelle Dabos chez Gallimard Jeunesse (série en 4 tomes)

Dans un monde où la terre s'est fragmentée pour donner naissance à des arches, morceaux de terre flottants, Ophélie, une jeune animiste liseuse très maladroite est mariée contre son gré à Thorn. Cet homme froid vient du Pôle, une arche à l'extrême nord où vivent des bêtes sauvages de la taille d'un homme et bien d'autres choses encore qui feraient peur à quiconque n'en aurait jamais entendu parler. Ophélie se fait

alors accompagner par sa tante, son chaperon pour découvrir ce monde aussi beau qu'effrayant où se mêlent intrigues de cour, secrets de familles et miroirs.

Ce roman, aussi bien destiné aux jeunes ados d'environ 10 ans qu'aux adultes, est une quadrilogie centrée sur deux personnages avec chacun une histoire complexe et une existence semée de mystères. Ce livre tient en haleine le lecteur avec des retournements de situation inattendus et nous permet de conjecturer sur différents sujets avant d'avoir le fin mot de l'histoire.

J'ai trouvé ce **livre palpitant et plein de suspense.**

Jade L.



Pas tous les hommes quand même: une mise au point salutaire de Giulia Foïs aux éditions de la Meute.

On vous offre un sachet de bonbons. Dans le lot, deux sont toxiques. Vous le savez. Que faites-vous ? Ce livre a été écrit par Giulia Foïs, journaliste, pour celles et ceux qui s'empressent toujours d'ajouter que les hommes ne sont pas tous des violeurs. Parce qu'on le sait. Et parce que ce n'est pas le vrai problème.

Avec son franc-parler aussi cinglant que percutant, Giulia Foïs nous assigne à notre responsabilité commune de déconstruire la culture du viol, en arrêtant de la banaliser, de la disqualifier, de la nier ou de la fuir. Le hashtag #NotAllMen, brandi par certains comme bouclier de déculpabilisation et de rejet de la faute sur l'autre, ponctue le texte pour faire entendre toute la lâcheté et l'ignominie incluses dans cette formule qui refuse de se confronter à la réalité des faits. Dans sa lancinante répétition dont elle extrait pourtant à chaque fois une nouvelle incohérence, l'autrice tord le cou à ce slogan destructeur et retourne sa violence à l'envoyeur.

Un texte puissant, effroyable, percutant et tellement nécessaire.

Isabelle A.



Zem de Laurent Gaudé chez Actes Sud

Dans ce roman, nous assistons au retour de Zem Sparak, ancien flic déclassé et personnage principal de Chien 51, paru en 2022. Dans les rues de Mégalopole, il assure la sécurité de Barsok, un dirigeant politique, sorte de despote éclairé, qui a promis d'abolir les différences de classes, de réunifier la ville et d'assurer un confort d'existence à tous les « cilariés ». Cet univers urbain est entrecoupé de coulées verdoyantes dans lesquelles se redéveloppe une faune sauvage pour faire oublier un dérèglement climatique parvenu aux limites du supportable et à une pénurie d'eau potable. Les plus riches bénéficient d'un approvisionnement en eau sans restriction, les plus pauvres subissent la pollution, la chaleur et les pluies acides. Les « Rebutés » sont livrés à des tâches épuisantes dans des mines de métaux rares exploités par des géants de la finance. À l'approche du jour de célébration de l'avancée des Grands Travaux, sous le regard des caméras sur le port dans lequel arrive un cargo plein de glace des icebergs, un container est ouvert et on y découvre cinq cadavres visiblement morts dans d'atroces souffrances. C'est l'occasion pour Zem de retrouver l'inspectrice chargée de l'enquête Salia Malberg. Tous les deux vont enquêter sur les guerres commerciales que se livrent entre eux les groupes industriels en particulier le GoldTex. Laurent Gaudé est un auteur qui nous décrit le monde contemporain avec beaucoup de lucidité. **Il montre l'effondrement de la prospérité, l'aveuglement des sociétés industrielles devant l'altération du climat et la confiance (aussi aveugle qu'illusoire) en un progrès technologique qui pourrait nous sauver du désastre en se substituant à l'intelligence humaine.**

Philippe B.

Les informations municipales culturelles

VOTRE AGENDA CULTUREL

Les dates clés !

OCTOBRE

→ Vendredi 31 octobre

Journée Halloween à partir de 15 h
organisé par le Conseil Municipal des Jeunes
et la médiathèque
à la salle Pennevayre



NOVEMBRE

→ Mercredi 5 novembre

Mois du film doc à 18h30
à la médiathèque
« **Le fils** » de Jérôme Clément Wilz
Projection suivie d'une rencontre avec le réalisateur



© Jérôme Clément-Wilz Squawk Kidam

→ Vendredi 28 novembre

Concert de Lythium à 20h30
à Pennevayre.
Tarifs: 5 € - 3 € pour les moins de 12 ans.

→ Samedi 29 novembre

Café lecture à 10 h et
ateliers de Noël en continu de 14 h à 16h30
à la médiathèque

DÉCEMBRE

→ Mercredi 10 et samedi 13 décembre

Heures du conte de Noël
à la médiathèque



→ Mercredi 17 décembre

Spectacle de Noël à 15 h
à la salle Pennevayre
« **Un miracle de Noël** » par la compagnie Matéis
organisé par l'ALSH et la médiathèque
à partir de 3 ans.



© olivier mateis

Vendredi 28 novembre

Concert de Lythium à 20h30

Salle de PENNEVAYRE

Tarifs: 5 € - 3 € pour les moins de 12 ans



Lythium vous propose un voyage dans le temps à bord de la Delorean.

Revivez l'histoire du rock à travers ses légendes...

Nirvana, AC/DC, Téléphone, Rolling Stones...

Contact de la médiathèque

tel. : 05 55 00 86 80

mail: mediatheque@verneuilsurviennne.fr

L'équipe de la médiathèque vous accueille :

Mardi et Mercredi: 10 h-12h30 et 14 h-18 h

Vendredi: 10 h-12h30 et 14 h-19 h

Samedi: 10 h-12h30 et 14 h-17 h

Amélie RAZE-BEYNET
Lena LE GUEN

Les informations municipales culturelles

ANIMATIONS

CLASSIC' ART 87 : LA CULTURE EN PARTAGE

Verneuil, une belle place pour écouter un concert de musique classique !

La commune a de nouveau ouvert ses portes au talentueux **Quatuor Appassionata**. Il s'est produit le samedi 4 octobre à l'église. Ce concert de musique de chambre s'inscrit dans le cadre du **festival Classic'Art 87** organisé par l'association **Imaginons**, et proposé depuis plusieurs années par **les communes de Veyrac et Verneuil**.

Fondé autour du violoniste veyracois **Jean-Marc Bourret**, ce quatuor réunit deux violonistes, un altiste et un violoncelliste.

L'édition a été marquée par la présence du charismatique musicien **Jérôme Voisin**, clarinetiste de l'orchestre de Radio France. Après une première partie du programme jouée par le quatuor et mettant à l'honneur les compositeurs **Haydn** et **Lekeu**, l'ensemble des quatre instrumentistes est devenu un quintette innovant, interprétant magnifiquement l'œuvre de **Brahms**.

Les spectateurs, par leur qualité d'écoute et leur participation, ont su faire honneur à ce concert inédit. Jérôme Voisin leur livrera d'ailleurs que cette expérience est une forme de retour aux sources, le clarinetiste étant originaire de Limoges.

Un concert-rencontre organisé au lycée des Vaseix

La veille, le vendredi 3 octobre, plusieurs classes du lycée des Vaseix ont bénéficié d'une intervention du quatuor, en présence de **Pascal Robert**, maire de Verneuil et d'**Amélie Raze-Beynet**, conseillère municipale déléguée à la culture.

Grâce à l'attache de **Philippe Breuil**, Conseiller municipal et ancien enseignant au lycée des Vaseix, 70 élèves ont eu accès à ce concert de musique classique et ont pu découvrir le fonctionnement du quatuor ainsi que la manière dont les différents instruments s'accordent entre eux. Jalonnés d'échanges avec les artistes et de petites sessions de musique, ce temps a évolué au fur et à mesure de la matinée vers une interaction dynamique entre le quatuor et le public.

Les jeunes ont également exploré les œuvres des grands compositeurs tels que **Haydn**, **Bach**, **Bologne** et **Beethoven**. Autour d'un menuet ou encore d'un adagio, les élèves ont eu l'occasion d'appréhender les différents styles de musique et mouvements, ainsi que leur signification. Reconnu pour la qualité de son jeu, le quatuor l'est tout autant pour sa démarche pédagogique unique, cherchant à transmettre la richesse de la musique classique.

Amélie RAZE-BEYNET



Concert église de Verneuil



Concert Lycée des Vaseix



Concert Lycée des Vaseix



Les Ateliers de la Photographie

Samedi 15 novembre, de 9 h 30 à 11 h 30

Entrée libre - Gratuit - salle de Pennevayre

Organisé par la municipalité de Verneuil sur Vienne



Marche aux chandelles

Dimanche 23 novembre

Organisé par les Sakado de Verneuil



Marché de Noël

Dimanche 30 novembre, de 8 h à 18 h

Salle des fêtes et cour intérieure de Pennevayre

Organisé par le Sporting Club de Verneuil



Marché de Noël autour du gymnase

Les 20 et 21 décembre 2025, de 10 h à 19 h,

Organisé par SC Structures & Events en partenariat avec la commune de Verneuil sur Vienne



KID'S EVENTS

Au Gymnase de Verneuil sur Vienne

Du 20 décembre 2025 au 6 janvier 2026, de 10 h à 22 h

Organisé par SC Structures & Events en partenariat avec la commune de Verneuil sur Vienne

LES DATES À RETENIR

Les dates à retenir

👁 UNE GRAINE DE CHAMPION : Côme WISNIEWSKI



Explique-nous ce qu'est le Pentathlon ?

Le Pentathlon, c'est un sport avec 5 épreuves : l'escrime, la natation, l'obstacle et le laser run. Le laser run, c'est de la course à pied avec des tirs au pistolet laser. Avant, il y avait aussi une épreuve avec un cheval, mais maintenant ça se fait seulement entre humains. Ça reste quand même un sport olympique.

À l'obstacle, il y a plein de choses à passer : les anneaux, l'échelle de pompier, des murs qu'on peut franchir au-dessus ou en dessous, des "champignons" où il faut sauter, la corde de Tarzan, la poutre d'équilibre, le "Monkey bar" (une échelle horizontale en hauteur), et une grande rampe de 2 mètres où il faut courir et s'accrocher le plus haut possible.

Comment as-tu choisi cette discipline ?

Je faisais déjà du triathlon depuis 5 ans. Comme les deux clubs (triathlon et pentathlon) avaient un partenariat, j'ai essayé et ça m'a plu. Je fais du pentathlon depuis 3 ans. Le club d'Aixe-sur-Vienne s'est associé avec le Limoges Mud Run (spécialiste du pentathlon), ce qui m'a permis de pratiquer les deux sports.

Combien d'heures d'entraînement as-tu par semaine ?

Je m'entraîne environ 7h30 par semaine : piscine, course, tir laser, obstacle et vélo. Et en plus, je fais aussi du handball !

Parle-nous un peu de toi.

J'habite à Verneuil sur Vienne, au Mas du Puy. J'ai une petite sœur qui fait aussi du triathlon qui prend beaucoup exemple sur moi.

À l'école, je suis en CM1 à Beaupuyrat. Je suis plutôt un bon élève et j'arrive à bien gérer entre l'école et le sport.

Quelle relation as-tu avec tes copains maintenant que tu es Champion de France ?

Même si c'est un sport individuel, on est une vraie équipe, on se soutient. Parfois c'est moi qui gagne, parfois c'est eux.



Tu es Champion de France d'obstacle laser run en Pentathlon, pensais-tu obtenir ce titre ?

Oui, parce que je m'étais beaucoup entraîné. Tous les jours je me levais plus tôt pour m'entraîner au tir dans mon jardin, j'y ai même installé une cible. En fait, tout le monde sait courir, mais ce qui fait la différence c'est le tir.

Quelle a été la réaction de ta famille ?

Ma famille est très fière ! Mon père m'accompagne partout et il a même passé des diplômes pour pouvoir m'aider encore plus. Mais c'est toujours moi qui choisis : si je veux aller à un anniversaire à la place d'un entraînement, j'y vais. Toute ma famille est sportive : j'ai un oncle qui est athlète professionnel en athlétisme (Loup Desmier) et un autre qui est militaire.

Qu'aimerais-tu faire maintenant ?

J'aimerais participer aux Jeux Olympiques, surtout en triathlon. En attendant, le pentathlon m'a déjà permis d'aller aux championnats de France. J'ai même fini 2e d'un aquathlon, malgré une entorse.

Anne-Marie COIGNOUX
Valérie DEBERNARD

👁 UNE CHAMPIONNE DE HAUT NIVEAU : Olivia ONESTI...

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots, nous parler de votre parcours et de votre palmarès ?

Je m'appelle Olivia Onesti, j'aurai bientôt 22 ans, au mois de décembre. J'habite toujours à Verneuil sur Vienne, et je fais du VTT depuis que j'ai 8 ans. Je pratique aussi pas mal le vélo de route et le cyclocross. Au fil des années, j'ai été 6 fois championne de France en VTT et route, 4 fois vice-championne d'Europe — deux fois en individuel, en VTT et en cyclocross, et deux fois en relais avec l'équipe de France. J'ai aussi été 2 fois championne du monde en relais VTT avec l'équipe de France, et 2 fois vice-championne du monde en individuel.

Quelle est votre plus belle réussite sportive et votre plus grand défi ?

C'est le titre de Championne de France sur route, parce que je ne m'y attendais pas forcément.

Ce n'est pas une course que j'avais particulièrement bien préparée, du coup j'ai été assez surprise par ce titre, et c'est aussi le seul que j'ai obtenu sur route. J'ai eu beaucoup d'émotion et j'en garde un super souvenir.

Vous êtes la marraine du Vélo bus de Verneuil qui rencontre un vif succès, comment décrivez-vous votre lien avec la commune et ses habitants ?

C'est vrai que j'ai une relation particulière avec Verneuil parce que pour moi c'est là où j'ai toujours vécu, même si en fait je suis née à Fontainebleau. Je suis arrivée ici à l'âge de 6 ans, et c'est à Verneuil que tous mes souvenirs se sont créés. C'est aussi là où j'ai commencé le vélo donc forcément, ça compte beaucoup pour moi. Je suis clairement verneuillaise et j'habite toujours ici et c'est pour ça que ce projet me tenait vraiment à cœur, et c'est vraiment un beau projet. J'étais vraiment contente de le découvrir avec Verneuil.

Je pense que ça permet aux jeunes d'avoir à la fois une activité, mais aussi un moyen de transport qui j'espère va se développer de plus en plus dans l'avenir. Et puis le mettre en avant à travers mon sport, je trouvais cela vraiment intéressant. J'espère que ça va continuer à évoluer et que je pourrai y participer un jour. C'est vraiment un super projet autant pour les jeunes que pour les adultes. C'est aussi un moment de partage. J'aimerais que le vélobus se développe aussi dans d'autres villages, dans d'autres villes car c'est vraiment une très belle initiative.

Comment gérez-vous votre vie de sportive de haut niveau et la vie professionnelle ?

Ça n'a pas toujours été facile de gérer ma vie de sportive de haut niveau en même temps que ma vie professionnelle et personnelle. C'est vraiment un équilibre à trouver, parfois même un vrai combat.

👁️ ...attachée à ses racines Verneuillaises

C'est vrai qu'il n'y a pas toujours beaucoup d'aménagements prévus pour les sportifs, donc mener les études et le sport en parallèle, ça a été compliqué. Mais je tenais absolument à continuer mes études, parce que je voulais avoir quelque chose à côté du vélo, une sécurité aussi.

Je sais que le vélo, ça peut s'arrêter du jour au lendemain : une blessure, un changement d'envie, ou tout simplement une autre direction dans la vie. Alors, avoir un autre projet, ça m'aidait à me rassurer, à me dire que tout ne dépendait pas uniquement du sport. Mais c'est vrai que ça n'a pas été simple : je n'avais pas d'aménagement particulier, donc j'avais peu de vie personnelle en dehors du vélo.

Je ne sortais pas vraiment comme les jeunes de mon âge — c'était vélo, études, et pas grand-chose d'autre.

Ce n'était pas facile, surtout quand on est une jeune fille, mais je me suis accrochée, j'ai toujours cru que c'était possible, et j'ai eu la chance d'avoir un entourage très présent et bienveillant.

C'est en grande partie grâce à eux que j'ai réussi à tenir.

Aujourd'hui, je suis entièrement professionnelle en VTT, et ça me permet de vivre un rythme un peu différent : je peux sortir davantage, revoir du monde, profiter un peu plus de la vie — même si ça reste une vie particulière. C'est un choix de vie, avec ses contraintes : je suis moins disponible le soir, mais plus en journée, et c'est une organisation un peu à part, mais que j'assume totalement. Je sais aussi que le vélo, ce n'est qu'une partie de ma vie, et qu'un jour, j'aurai autre chose après, une autre vie à construire. Et ça, c'est une pensée qui m'aide à garder l'équilibre et à profiter pleinement de ce que je vis aujourd'hui.

Verneuil vient de se doter d'un nouvel équipement un Pumptrack, auriez-vous aimé avoir ce type d'équipement lorsque vous résidiez à Verneuil ?

Oui, c'est sûr, j'aurais adoré avoir ce genre de structure quand j'étais plus jeune ! Et je trouve que c'est vraiment une super idée de l'avoir mise en place aujourd'hui, parce que ça peut encourager les jeunes à sortir, à faire du sport, et encore mieux, à faire du vélo !

C'est ludique, sympa, et c'est une très bonne façon de commencer le vélo, avec des choses simples, qui donnent du plaisir et de la confiance.



Olivia Onesti

Franchement, je trouve ça génial que ce projet ait vu le jour.

Avez-vous des projets à venir dont vous pouvez nous parler ?

Des projets à venir, oui, j'en ai plein !

Comme je le disais juste avant, j'ai fait des études et je suis maintenant professeure des écoles.

Et dans l'avenir, j'aimerais développer un projet le « **Savoir rouler** » dans les écoles. Je trouve que mon parcours s'y prête bien, et si je peux apporter quelque chose là-dessus, par exemple en intervenant dans les écoles pour donner envie aux jeunes de faire du sport, et encore mieux, de découvrir le vélo, ce serait vraiment super. L'idée, ce serait de développer cette partie-là, parce que je trouve ça intéressant que les jeunes continuent à avoir une activité physique, et le vélo, c'est à la fois ludique, accessible, et ça donne vite du plaisir, c'est une activité centrale. Donc oui, ce serait vraiment intéressant de monter un projet autour du « **Savoir rouler** » et encore mieux dans la région !

Comment se déroulent les entraînements et le quotidien d'une sportive de haut niveau ?

Alors le quotidien d'une sportive de haut niveau, c'est pas toujours évident. Comme je le disais, on a souvent un petit décalage par rapport aux autres, parce que nos journées ne sont pas rythmées comme celles de tout le monde.

Moi, par exemple, j'aime bien m'entraîner le matin. Donc je me lève assez tôt, je fais ma séance, et ensuite je garde l'après-midi pour la récupération — ou parfois pour faire un peu autre chose, déconnecter.

Il peut arriver qu'il y ait du bi-quotidien (deux entraînements dans la journée), un le matin et un l'après-midi, mais en général, je préfère tout faire d'un coup pour avoir un vrai temps libre ensuite. L'après-midi, c'est donc plutôt repos et récupération : je fais souvent une sieste. J'utilise du matériel de récupération comme les bottes de pressothérapie ou les bains d'eau froide, et parfois des massages, selon les besoins.

Et puis, j'essaie aussi de me garder un petit moment pour moi, ou pour passer du temps avec ma famille ou mes amis, je ne suis pas très compliquée.

C'est pas toujours possible tous les jours, mais j'essaie d'avoir un petit plaisir quotidien.

Ça peut être plein de choses différentes. Après, forcément, il faut aussi un rythme de vie assez cadré : on respecte des horaires réguliers, on mange sainement, on se couche tôt. Bref, c'est tout un équilibre, un rythme bien particulier, mais c'est aussi ce qui fait partie de la vie d'une sportive.

Si vous deviez décrire Verneuil sur Vienne en trois mots, quels seraient-ils ?

Si je devais décrire Verneuil en quelques mots je dirai chaleureux, naturel et dynamique.

Avec un emploi du temps aussi chargé, arrivez-vous à avoir d'autres loisirs ?

Oui, surtout en hors-saison, je fais un peu d'autres activités : de la course à pied, de la marche, et l'hiver, du ski de fond. Pendant la saison, c'est surtout le vélo, mais j'ajoute aussi de la musculation et du gainage.

À côté du sport, j'aime bien cuisiner, lire, et passer du temps avec ma famille ou aller dans la nature.

J'adore aussi les animaux — j'ai trois chiens ! En fait, je touche un peu à tout, et c'est justement ce qui me permet de ne pas me lasser et de continuer à prendre du plaisir dans ce que je fais.

Anne-Marie COIGNOUX
Valérie DEBERNARD

👁 ÉLECTIONS MUNICIPALES MODE D'EMPLOI

Les prochaines élections des conseillers municipaux (et des conseillers de Paris) auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

En France, toute personne majeure de nationalité française qui vit sur le territoire a le droit de voter. Ce droit s'appelle le suffrage universel et il s'applique sans distinction de sexe, d'origine, de religion ou d'opinion politique. Les citoyens de l'Union européenne résidant en France peuvent aussi voter, mais seulement aux élections municipales et européennes, dans la commune où ils habitent.

Les électeurs de nationalité française ainsi que les ressortissants d'un autre État membre de l'Union européenne, inscrits sur les listes électorales, participent à l'élection des conseillers municipaux. Les modalités de cette élection diffèrent en fonction de la taille de la commune, selon qu'elle compte moins ou plus de 1 000 habitants.

Les électeurs sont également appelés à élire les conseillers communautaires.

Les conseillers municipaux sont élus pour 6 ans par les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales en France.



🌱 Les élections municipales ont lieu tous les six ans dans près de 35 000 communes ;

- ✓ Les habitants sont appelés à élire leurs conseillers municipaux au suffrage universel direct ;
- ✓ Le maire, lui, n'est pas élu directement par ses administrés ;
- ✓ C'est lors de la première réunion du Conseil municipal que le maire est élu ;
- ✓ La réunion a lieu au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche qui suit l'élection ;
- ✓ Le maire est choisi parmi les conseillers municipaux ;
- ✓ Les adjoints du maire sont également élus au cours de cette première réunion ;
- ✓ Le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue pour les deux premiers tours de scrutin ;
- ✓ Il est élu à la majorité relative si un troisième tour est nécessaire ;
- ✓ En cas de démission en cours de mandat, le maire est remplacé provisoirement par un adjoint, dans l'ordre des nominations ;
- ✓ À défaut d'adjoints, il est remplacé par un conseiller municipal ;
- ✓ Le Conseil municipal est convoqué pour procéder à une nouvelle élection du maire et de ses adjoints.

Vérifiez si vous êtes inscrit sur la liste électorale et à quel bureau de vote vous êtes rattaché sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez **vous inscrire au plus tard le 6 février 2026**. Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

Les listes sont distribuées dans les boîtes aux lettres. Les documents présentant les candidats seront envoyés aux foyers la semaine avant le premier tour.

Les documents nécessaires en bureau de vote :

Un justificatif d'identité obligatoire et la carte d'électeur.



👁 La procuration

Vous devez :

- Soit le remplir en ligne, puis l'imprimer sur 2 feuilles (pas de recto verso)
- Soit l'imprimer sur 2 feuilles (pas de recto verso), puis le remplir à la main (lisiblement et sans ratures).

Pour remplir le formulaire :

- Indiquer votre numéro national d'électeur et celui de l'électeur chargé de voter à votre place. Vous pouvez retrouver ce numéro à l'aide de ce téléservice et sur la carte électorale.
- Soit vous rendre dans un des lieux ci-après et le remplir sur place.

► Indiquer les noms, prénoms et date de naissance de l'électeur chargé de voter à votre place.

► Vous ne devez pas remplir les rubriques réservées à l'administration.

► Vous rendre en personne, avec le formulaire rempli et un justificatif d'identité dans 1 des lieux suivants :

Au Pôle Gend'Services de Verneuil sur Vienne

les lundis de 14 h 30 à 17 h 30 et les jeudis matin de 9 h 30 à 11 h 30

- Police nationale, Gendarmerie (où qu'ils soient)

- Tribunal judiciaire, Consulat

Un récépissé vous est remis.

De Verneuillais à Verneuillais

👁 **TELETHON**

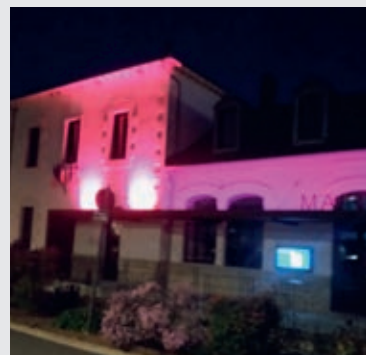


RENDEZ-VOUS LES 5 et 6 Décembre 2025

<https://www.afm-telethon.fr/>



OCTOBRE ROSE : MOIS
DE SENSIBILISATION AU
CANCER DU SEIN



La mairie est illuminée en rose tout au long du mois d'octobre, en signe de soutien à la campagne Octobre Rose et à la lutte contre le cancer du sein.

👁 **Les Verneuillais exposent**

VERNEUIL SUR VIENNE

Les Verneuillais exposent

du 1 au 6 mai 2026 inclus
de 10H à 12H30 - 14H à 18H

Vous pratiquez une activité artistique ou artisanale :

- Si vous souhaitez exposer, nous attendons vos œuvres impérativement **Lundi 27 avril 2026 de 14h à 18h.**
- peinture, sculpture, dessin, photo, artisanat d'art, bijoux, bougies...
- travaux d'aiguilles, scrapbooking, vannerie

**au Château de Pennevayre
VERNEUIL SUR VIENNE**

ORGANISATION MUNICIPALITE DE VERNEUIL SUR VIENNE
Renseignements 06 71 30 83 03

Depuis 1996, tous les deux ans lors des « **Verneuillais exposent** », vous découvrez de nombreux artistes. Cette exposition est ouverte aux habitants de Verneuil et aux associations de notre commune.

Elle aura lieu du 1^{er} au 6 mai 2026 inclus.

Vous êtes intéressé(e) !

Venez impérativement le 27 avril 2026 de 14 h à 18 h déposer vos œuvres à la salle de Pennevayre.

Avec la participation des enfants de l'école élémentaire Thomas Pesquet, de l'école maternelle Simone Veil, de l'accueil de loisirs, de la médiathèque, du Centre la Chénaie.

Vous serez nombreux à découvrir que les Verneuillais ont d'incomparables talents.

Renseignements 06 71 30 83 03



Les Verneuillais exposent 2024

👁 **NOUVEAU A VERNEUIL**

ACCOMPAGNANTE PARENTALITE
TRAVAILLEUR SOCIAL

Marie-Laure BEYLIER-AYRES
Conseillère en Economie Sociale et Familiale
Accompagnante parentalité

N° SIRET 94227595900016
06 88 78 00 65
mlba.parentalite@gmail.com
<https://travailleurssocialaccompagnanteparentalite.wordpress.com/>

Nouveau studio de Yoga

Cours collectifs de **Hatha Yoga** et **Yin Yoga**
en journée et sur la pause méridienne

Studio accueillant 6 / 7 élèves, situé dans le
centre bourg de Verneuil-sur-Vienne

Ouverture 9 septembre
Infos & Inscription sur www.pose-limoges.fr

Nouveau studio de Yoga

👁️ COLLECTE ENCOMBRANTS 2025

service de collecte gratuit

- **4 solutions** reprise gratuite
- « 1 pour 0 » chez tous les distributeurs (obligation légale)
- **Don aux associations locales**, aux recycleries ou aux ressourceries
- **Dépôt dans l'une des 11 déchèteries** de Limoges Métropole
- **Service de collecte à domicile gratuit** proposé aux habitants sur rendez-vous sur la plate-forme internet ou en appelant votre mairie :

encombrants.limoges-metropole.fr



SUR INSCRIPTION UNIQUEMENT :

Dans la limite de 2 passages par an et par adresse et de 3 encombrants par passage.

- La collecte s'organise en fonction de votre adresse.
Pour Verneuil 1 COLLECTE par semestre selon un planning défini annuellement.
Consultez la liste des déchets acceptés et refusés sur le site de Limoges Métropole
Les personnes intéressées par ce service doivent obligatoirement formuler une demande en remplissant le formulaire de contact.

VERNEUIL SUR VIENNE

Mardi 16 Décembre 2025



INCIVILITÉS, NUISANCES

Incivilités récurrentes

Une plainte auprès des services de gendarmerie est systématiquement déposée.

- ➡ **Dépôts sauvages** : en pleine nature ainsi qu'au pied des containers à verre.
- ➡ **Stationnement gênant** aux arrêts de bus devant les écoles.

En période scolaire le stationnement est interdit à l'emplacement des bus :
de 8h30 à 9h30 et de 16h15 à 17h15

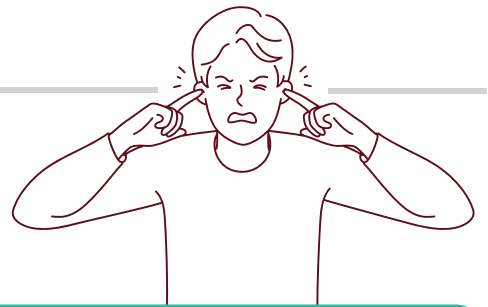
Il est important de bien respecter cette interdiction.



Encore des exemples...

Malgré nos appels à la vigilance et au sens citoyen de chacun, nous ne pouvons que constater et déplorer la persistance voire la recrudescence des actes d'incivilité. Que faire? Rappeler encore et encore que de tels actes sont inacceptables, qu'ils portent préjudice à chacun d'entre nous, qu'ils ont un coût non négligeable pour la collectivité, que vous êtes nombreux à nous les signaler, que la Gendarmerie intervient régulièrement sur notre commune. Les bâtiments publics, le centre **bourg**, les **villages** sont la cible de ces actes malveillants.





INCIVILITÉS - NUISANCES

Les nuisances sonores sont nombreuses et relèvent de la responsabilité de chacun

Article R1336-5

Modifié par Décret n°2017-1244 du 7 août 2017 - art. 1

« Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. »

Les bruits de comportement

Un bruit de comportement peut causer un trouble anormal de voisinage si l'auteur du bruit a conscience du trouble qu'il engendre et qu'il ne prend pas les mesures pour y remédier.

Peu importe l'heure du jour, un bruit de comportement peut causer un trouble anormal de voisinage s'il est répétitif ou intensif ou s'il dure dans le temps. Il peut s'agir du bruit causé par :

- Un individu (ou plusieurs), locataire ou propriétaire d'un logement (cri, talons, chant, fête...)
- Une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager...)
- Un animal (exemple : aboiements).
- **Utilisation de sa tronçonneuse, tondeuse, broyeur, en dehors des heures réglementées par les arrêtés municipaux, dans des endroits inappropriés ou à proximité des lieux d'habitations.**

Les nuisances olfactives

Les nuisances liées aux odeurs (barbecue, ordures, fumier, émanations de déchets en putréfaction...) ou visuelles (par exemple : gêne causée par une installation) peuvent aussi constituer un trouble anormal de voisinage.

Les déchets de gazon entrent rapidement en décomposition après leur coupe. La mise en tas sans précaution, entraîne la fermentation de l'herbe. En quelques jours seulement, le gazon se transforme et peut devenir très malodorant pour le voisinage. Les déchets de gazon doivent être traités **sous forme de compostage, qu'il est recommandé de ne pas le localiser trop près des voisins.**

À noter : la loi du 20 janvier 2021 dite Loi « Maurice » : les sons et odeurs des territoires ruraux font partie du patrimoine commun de la Nation. La loi du 15 avril 2024 est venue compléter ce dispositif. Elle consacre notamment le principe de l'antériorité : vous ne pouvez pas vous plaindre d'un trouble anormal si l'activité qu'exerce votre voisin était là avant vous. Par ailleurs, en cas d'activité agricole (par exemple, élevage), il n'est pas possible d'engager la responsabilité de l'éleveur pour trouble anormal de voisinage si l'activité préexistait avant votre installation.

Rappel :

→ **Le brûlage de déchets verts, est strictement interdit.**



Je respecte les arrêtés municipaux :

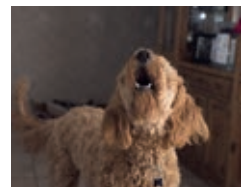
Du lundi au vendredi :

le matin de 8 h 30 à 12 h
l'après-midi de 14 h à 19 h 30

Le samedi :

le matin : de 9 h à 12 h
l'après-midi : de 15 h à 19 h

Le dimanche et jours fériés :
uniquement le matin de 10 h à 12 h



Il est également rappelé que **votre nom et numéro doivent figurer sur votre boîte aux lettres ou devant votre domicile**, afin que le facteur, les secours ou les services municipaux puissent vous identifier.



Rappel :

Il est obligatoire de tenir son chien en laisse dans les espaces publics : parc de Pennevayre, parc des Troubadours, sur les stades et sur le domaine public.

Lucien DUROUSSEAUD



Point de vue au moulin de la Gabie

www.verneuil-sur-vienne.fr

Application



Mairie

2, place de l'Église
87430 Verneuil sur Vienne
Tél. : 05 55 48 03 00

mairie@verneuilsurvienne.fr

Directeur de la publication :

Pascal ROBERT, Maire

Rédacteur en chef :

Anne-Marie COIGNOUX
Valérie DEBERNARD

Impression :

Rivet Presse Edition - LIMOGES

Maquette et Conception :

Valérie DEBERNARD

Crédit Photographies :

Services Municipaux
Gérard Massenavette

Parution : Octobre 2025

